

6 Juin 1958

LISTE DES PERSONNES SECOURUES

QUI EMARGENT A CE TITRE SUR LES FEUILLES DE CHOMAGE.

EFS DE FAMILLE AGES DE PLUS DE  
55 ANS.

BOTTARLINT Alfred = 64 ans.	Pas de majoration pour son épouse ayant moins de 55 ans et pas d'enfants à charge.
CHEWTCHOUK Alexandre = 63 ans	Majoration pour son épouse ayant 4 enfants de moins de 14 ans
DE LA FLORE Louis = 59 ans	Pas de majoration pour son épouse ayant moins de 55 ans et pas d'enfants de moins de 14 ans.
Mme DUMON née TRINH THI HOC = 59 ans	
FAURIS François = 55 ans révolus	Majoration pour son épouse ayant 4 enfants de moins de 14 ans
FLORES Y VILLAFUERTE Aguida = 55 ans révolus	
GASPARD Charles = 57 ans	Majoration pour son épouse ayant 2 enfants à charge dont un de moins de 14 ans.
GONTRAN Michel 1 = 57 ans	Majoration pour son épouse ayant 4 enfants à charge dont un de moins de 14 ans.
GILLARD Victor = 55 ans révolus	Majoration pour son épouse ayant 2 enfants à charge dont un de moins de 14 ans.
LAMONTAGNE Louis = 64 ans.	
LARLET Louis = 60 ans.	Majoration pour son épouse âgée de 60 ans.
LEGRAND Jean Jacques = 56 ans	
LO CHEN CHE = 56 ans.	
QUINTIN Léon = 58 ans.	
AUBILLAIS Clotilde = 56 ans.	
TAUZIAC Paul = 63 ans.	Majoration pour son épouse âgée de 60 ans.
TRAN THI CHUAT = 57 ans.	
VIEIRA RIBEIRO née PHUC = 56 ans	Majoration pour sa fille Michèle RIBEIRO ayant 2 enfants de moins de 14 ans.
FUYNEL Pauline = 56 ans	

FEMMES SEULES = CHEFS DE FAMILLE  
AYANT A LEUR CHARGE AU MOINS DEUX  
ENFANTS DONT UN AGE DE MOINS DE  
14 ANS.

BARAT née TRAN THI LUU = 3 enfants de moins de 14 ans.	
BILLAULT Suzanne = 3 enfants de moins de 14 ans.	
CHAPUIS Gabrielle = 2 enfants de moins de 14 ans.	
CLEMENCOT Marie = 2 enfants de moins de 14 ans.	
CASSIME Zénaph = 2 enfants de moins de 14 ans.	Majoration pour sa mère âgée de plus de 55 ans.
DAO THI NHI Simone = 4 enfants de moins de 14 ans.	
GABOU Angèle = 3 enfants de moins de 14 ans.	
HANNOTEAUX = 6 enfants de moins de 14 ans.	
HEINZ Alice = 3 enfants de moins de 14 ans.	
JOLIVET Louise = 2 enfants de moins de 14 ans.	Majoration pour sa mère âgée de plus de 55 ans.
LECRENN Joséphine = 3 enfants de moins de 14 ans.	
LUET née RANG = 4 enfants de moins de 14 ans.	
LEPELLETIER Charlotte = 3 enfants de moins de 14 ans.	
LUONG NHU TRUAT = 3 enfants de moins de 14 ans.	

- MOREAU née THU = 5 enfants de moins de 14 ans  
 - MARCILESI Jeanne = 2 enfants à charge dont un de moins de 14 ans.  
 - NGUYEN THI DUA = 2 enfants à charge dont un de moins de 14 ans.  
 - NGUYEN THI TUAN = 2 enfants de moins de 14 ans  
 - NGUYEN THI QUY = 3 enfants de moins de 14 ans.  
 - PAYET Jeanne = 2 enfants de moins de 14 ans.  
 - PHUNG THI LAN = 2 enfants à charge dont un de moins de 14 ans.  
 - PHAM THI LOC = 2 enfants de moins de 14 ans.  
 - REVUE née HUONG = 2 enfants de moins de 14 ans.  
 - ROGLIANO Marcelle = 2 enfants de moins de 14 ans  
 - SAVERY née TUYEN = 2 enfants à charge dont un de moins de 14 ans.  
 - VILMONT née RUYEN = 2 enfants à charge dont un de moins de 14 ans.

CHEFS DE FAMILLE AYANT UN CERTIFICAT D'INAPTITUDE AU TRAVAIL, DÉLIVRÉ PAR LE MEDECIN DE LA MAIN-D'OEUVRE SECOURUS PAR AUTORISATION DE MONSIEUR LE CHEF DU BUREAU DES RAPATRIES D'INDOCHINE.

- APOSTOLI Raymond  
 - ARZENAK née NGA  
 - BONNIERE Albert  
 - LAMY Edmond  
 - MAUMONT Pierre  
 - MODESTE Etienne  
 - MOHAMED Youssouf  
 - GUERMYET Marie

Majoration pour sa concubine ayant 5 enfants de moins de 14 ans

Majoration pour son épouse également inapte au travail.

{ Majoration pour son épouse ayant 6 enfants de moins de 14 ans  
Majoration pour sa mère âgée de plus de 55 ans.

Majoration pour son épouse manchot et pulmonaire = actuellement hospitalisé - principal mage transféré à son épouse.

Majoration pour son épouse ayant 5 enfants de moins de 14 ans

Majoration pour son épouse ayant 5 enfants de moins de 14 ans

PERSONNES SECOURUES PAR DÉROGATIONS SPÉCIALES DE MR. LE CHEF DU BUREAU DES RAPATRIES D'INDOCHINE.

- BRETTE Emilie  
 - COSTA Ernest  
 - DAO THI YEN  
 - NGUYEN THI LAN

Suivant Note n° 2509-S0/D5 du 26-12-57

" Note n° 2508-S0/D5 du 26-12-57

" Note n° 569-B.R.I du 25-v3-58

" Note n° 110-B.R.I du 15-1-58.

Sainte-Livrade, le 6 JUIN 1958.

Le Directeur du Centre,



\* Relais-Postier de Checque.